Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060
Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666
Fax. (Qc): (418) 660-8998

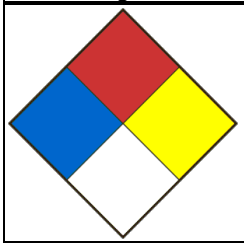
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit CHLORURE D'ÉTAIN(II) (DIHYDRATE)		**Utilisation du produit** Usage en laboratoire	
Formule chimique $SnCl_2.2H_2O$		**Numéro MAT** ER-0149; EP-0127	**Masse molaire** 225,63
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes TIN (II) CHLORIDE DIHYDRATE, CHLORURE STANNEUX DIHYDRATE, DICHLORURE D'ÉTAIN DIHYDRATE, PROTOCHLORURE D'ÉTAIN DIHYDRATE			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		**Adresse - Rue** 610, rue Adanac	
Ville Québec		**Province** Québec	
Code postal G1C 7B7	**Internet** www.labmat.com	**Numéro de téléphone** 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2020-09-01	**FDS Préparée par** Laboratoire MAT	**Courrier électronique** labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité pour la reproduction catégorie 2 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 4 Sensibilisation cutanée catégorie 1 Mutagénicité sur les cellules germinales catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition unique catégorie 3
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H332 Nocif par inhalation. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques . H361 Susceptible de nuire á la fertilité ou au foetus. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence (P)	P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
PICTOGRAMMES	

Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	**Santé** 3 **Inflammabilité** 0 **Réactivité** 1 **Spécial**

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Chlorure d'étain (II) dihydrate	10025-69-1	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau et ne pas faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Non-inflammable ni combustible.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Chlorure d'hydrogène gazeux, étain/oxydes d'étain,
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Le chlorure d'étain (II) dihydrate réagit violemment en présence des produits suivants: les alcalis, le trifluorure de brome, le carbure de calcium, l'oxyde d'éthylène, l'hydrazine hydrate, le peroxyde d'hydrogène, les nitrates métalliques et organiques, le potassium et le sodium métallique. Violente réaction avec l'acétylure de calcium si initié par une flamme. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protectection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans un endroit bien aéré. Sensible à l'air et à l'humidité. Ne pas entreposer dans des récipients en métal. Il est fortement recommandé d'entreposer le produit sous un gaz inerte. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'air, de l'humidité et des produits incompatibles. Lieu pour matière corrosive.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel lors de la mautention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Stannous chloride dihydrate	10025-69-1	TWA	2.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques				
		TWA	2.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWAEV	2.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		TWA	2.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	2.000000 mg/m3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
		TWA	2.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VEMP	2 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VEMP	2.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWAEV	2.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
	TWA 2.000000 mg/m3 Canada. LEP Colombie Britannique			
		LMPT	2.000000 mg/m3	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
		LMPT	2 mg/m3	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
		TWA	2 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	2 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique

Origine des données	Sigma-Aldrich.
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Poudre cristalline de couleur blanche.-
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Donnée non disponible..
Point de fusion / congélation	37-38°C (dec)
Point initial d'ébullition	652 °C @ 1,010.8 hPa-
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	2.71g/cm³
Solubilité	Soluble dans l'eau et l'alcool.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter la formation de poussière. Ce produit absorbe l'oxygène de l'air pour former l'oxychlorure qui est insoluble. L'exposition à l'air ou à l'humidité peut altérer la qualité du produit. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Agent réducteur puissant-un contact avec d'autres substances peut provoquer un feu. Éviter la chaleur excessive.
Substances incompatibles	Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les alcalis, les bases fortes, le trifluorure de brome, le carbure de calcium, l'oxyde d'éthylène, l'hydrazine hydrate, les métaux, les nitrates métalliques et organiques, le potassium et le sodium métallique, l'air et l'humidité. Violente réaction avec l'acétylure de calcium si initié par une flamme.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Chlorure d'hydrogène gazeux, étain/oxydes d'étain,

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CHLORURE D'ÉTAIN(II) (DIHYDRATE)

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation sévère et peut entraîner une inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, nausées et vomissements. L'inhalation prolongée peut entraîner une pneumonie chimique associé à un oedème pulmonaire pouvant causer la mort.
- Ingestion	Irritation et brûlures des muqueuses. Dysphagie, douleurs abdominales, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, sudation, salivation, convulsions, nausées et vomissements.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, sudation, salivation, fatigue, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements.
DL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 700 mg/kg. DL50 Dermal - Donnée non disponible.
CL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 4 h - 2 mg/l

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: EC50 = 19.5 mg/L/48h Toxicité pour les algues: CE50r - Skeletonema costatum (algue marine) - 0.21 mg/l - 72 h
Persistence et dégradation	Soluble dans l'eau. Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Effet nocif par modification du pH. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécailisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	3260
Appellation réglementaire	SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Chlorure d'étain (II))
Classification du TMD	8 Matières corrosives
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Toxicité pour la reproduction catégorie 2 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 4 Sensibilisation cutanée catégorie 1 Mutagénicité sur les cellules germinales catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition unique catégorie 3

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2020-09-01